Document généré le 24 avr. 2024 13:16

Jeu
Revue de théâtre

Bloc-notes

Paul Lefebvre

Numéro 24 (3), 1982

URI : https://id.erudit.org/iderudit/29497ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (imprimé)
1923-2578 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

Lefebvre, P. (1982). Bloc-notes. *Jeu*, (24), 148–151.

Tous droits réservés © Cahiers de théâtre Jeu inc., 1982

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

par paul lefebvre

décès de robert prévost

Le 5 juillet dernier, mourait des suites d'une défaillance cardiaque, le décorateur, costumier et metteur en scène Robert Prévost. Il était âgé de cinquante-cinq ans. Avec son décès, le Québec perd le décorateur qui a le plus marqué le théâtre institutionnel depuis la dernière guerre. Robert Prévost, comme tant d'autres de sa génération, a fait son entrée en scène avec les Compagnons de Saint-Laurent. Par la suite, il travaillera au Théâtre du Nouveau Monde (soixante-quinze décors dont *le Malade imaginaire* de 1956 et *Venise sauvée* en 1958), au Théâtre du Rideau Vert, au Festival de Stratford, au défunt Opéra du Québec (*la Bohème*) et à l'Opéra de Montréal.

Robert Prévost.

l'écot du scribe

Le Centre d'essai des auteurs dramatiques vient de publier une petite brochure intitulée *le Théâtre et le droit d'auteur.* Ces quelques pages font le point sur le droit d'auteur, ses composantes, sa justification. On explique aux éventuels usagers la démarche à suivre pour s'acquitter des droits d'auteur tout comme on indique les critères de fixa-

tion de ces droits. Le reste de la brochure est constitué d'un bottin des dramaturges québécois indiquant qui s'occupe de la perception de ces droits, soit eux-mêmes, leur agent, la Société de gestion du droit d'auteur (S.G.D.A.) ou la Société des auteurs compositeurs dramatiques (S.A.C.D.). Pour obtenir gratuitement copie de cet opuscule fort pratique, il suffit d'en faire demande au Centre d'essai des auteurs dramatiques, 426, rue Sherbrooke est, Montréal QC H2L 1J6; tél.: (514) 288-3384.

reichenbach héritier de molière par roux par gascon par legault

La vacance à la direction artistique du Théâtre du Nouveau Monde a fini par être comblée et c'est Olivier Reichenbach qui a hérité du poste pour les quatre prochaines années. Mandat, évidemment, renouvelable. La nouvelle a été annoncée officiellement le 16 juin dernier par le conseil d'administration du T.N.M., ce même conseil auquel Reichenbach avait déclaré la guerre, il y a quelque temps, contre ses prétentions à gérer la compagnie de théâtre par dessus la tête du directeur artistique. À ce sujet, Reichenbach a déclaré qu'il prenait le poste « sans inquiétude » car il avait obtenu du conseil d'administration « une liberté artistique très grande » (à défaut de liberté artistique tout court...). Souvenons-nous qu'une semaine avant la nomination officielle de Reichenbach, le quotidien montréalais *le Devoir* avait annoncé la nomination de Michelle Rossignol. Cette nouvelle inexacte dans les pages d'un journal peu enclin aux canards laisse supposer à son origine des sources sérieuses et pose une question gênante: a-t-on voulu ainsi mousser ou brûler la candidature de Michelle Rossignol?

Rappelons qu'Olivier Reichenbach est âgé de trente-neuf ans et qu'il travaille au T.N.M. depuis 1967 où, après avoir été régisseur et directeur de scène, il est devenu un des metteurs en scène réguliers de la maison (entre autres, *Désir sous les ormes* en 1971, *Equus* en 1975, *les Rustres* en 1978, *Un reel ben beau, ben triste* en 1981). Il a également monté des spectacles au Centre national des arts (dont une remarquable *Mouette* avec Christiane Raymond) et à l'Opéra de Montréal. Olivier Reichenbach fait également partie du Comité provisoire chargé de la mise sur pied du Conseil québécois du théâtre et, à ce titre, avait accordé (en compagnie de Pierre MacDuff) une entrevue à *Jeu* qui a paru dans le numéro 22.

Espérons que Reichenbach saura convaincre les membres du conseil d'administration qu'ils travaillent pour une maison de théâtre et non une boutique de farces et attrapes. Parce que l'énorme publicité (⅝ de page) publiée dans *la Presse* du 12 juin dernier vend de la rigolade plutôt que du théâtre. Voyez l'en-tête de l'annonce: « 4 comédies parmi les 6 pièces: abonnez-vous! ». Ils en sont rendus là...

Olivier Reichenbach. Photo: André LeCoz.

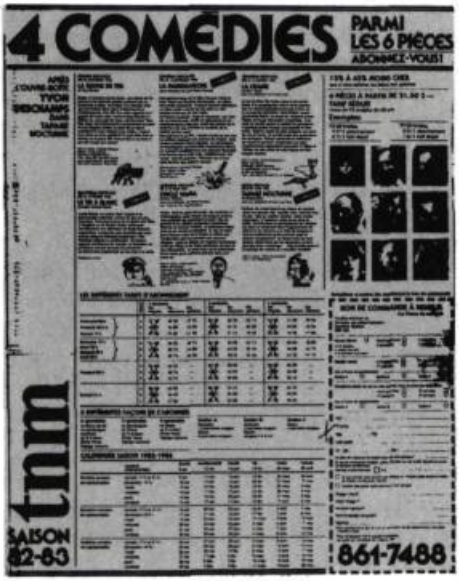

a pour argent et b pour bourses

Le Conseil des arts du Canada a attribué ses bourses « A » et « B » pour l'année en cours. Rappelons que les bourses « A » s'adressent « à des artistes ayant plusieurs années de carrière fructueuse et encore actifs dans leurs professions »; ces bourses peuvent atteindre 18 000 $. Quant aux bourses « B », elles sont réservées aux « artistes de compétence suffisante » et leur montant peut grimper jusqu'à 11 600 $. En théâtre, au Québec, Louis Spritzer et Jean-Claude Germain ont reçu des bourses « A ». Germain quittera pour un an la direction de son Théâtre d'Aujourd'hui et l'intérim sera assuré par Gilbert Lepage. Ont mérité des bourses « B »: Patrice Arbour et Bernard Carez (les Mimes électriques), Sonia « Chatouille » Côté et Rodrigue « Chocolat » Tremblay.

prix généralement gouvernés

Le gouverneur général du Canada décerne chaque année des prix littéraires et bilingues. Mais la période 1981 avait quelque chose de neuf: pour la première fois, les dramaturges avaient une catégorie à eux. Ce n'est pas que les pauvres étaient auparavant exclus du jeu, mais ils étaient placés dans une section dite « Poésie et Théâtre ». Pour des raisons que je vous laisse le plaisir d'imaginer, la poésie gagnait bien plus souvent que le théâtre. Enfin, quelqu'un a dû glisser à l'oreille du très honorable Edward Shreyer qu'un tel regroupement avait à peu près autant de sens qu'une catégorie « Orange et Foie de veau ». Et le gouverneur général, dont la fonction est de donner du sens à ce pays qui en manque souvent, a pris en exemple Salomon en tranchant le noeud gordien dans le vif du sujet et a créé deux catégories distinctes.

Ce premier prix en théâtre a été attribué à Marie Laberge pour sa pièce *C'était avant la guerre à l'Anse à Gilles* (publiée chez VLB). Une seule autre oeuvre avait été mise en nomination par le jury, composé de Catherine Bégin, Gilbert David et Robert Gurik; il s'agissait de « l'épopée sanglante et grotesque » de Jean-Pierre Ronfard, *Vie et mort du Roi Boiteux.*

Parlant des Prix du gouverneur général, c'est madame Madeleine Ouellette-Michalska qui a remporté le prix de la section « Essai » pour *l'Échappée des discours de l'oeil* (Nouvelle Optique). Dès l'annonce des lauréats, madame Ouellette-Michalska a fait savoir qu'elle ne garderait pas pour elle la bourse de 5 000 $ attachée au prix et qu'elle redistribuerait ces fonds au Parti québécois, à l'Association des Femmes autochtones et à Amnistie internationale. Initiative très louable. Et d'aller ensuite de son petit couplet sur les grosses pattes d'Ottawa qui trifouillent dans la culture québécoise, le tout sur un ton de je-ne mange-pas-de-ce-pain-là. Fort bien si c'est ce qu'elle pense. Mais là où je ne comprends pas, c'est lorsque je lis que madame Ouellette-Michalska était membre du jury de la catégorie « Roman ». Bref, on accepte dans l'ombre et

on dénigre dans la lumière. Il y a là, comment dire, une sorte de contradiction d'un très vilain genre. Et ça enlève beaucoup de crédibilité à quelqu'un qui fait beaucoup de bruit pour en avoir.

les temps sont durs

L'autre jour, en passant devant le café-théâtre l'Ex-Tasse, j'ai eu la mauvaise surprise de ne plus y voir d'enseigne et de remarquer, dans la vitre, une petite affiche indiquant que le local était à louer. Il est un peu scandaleux que ce petit lieu voué à la création, où l'on a pu voir maints intéressants spectacles (dont *Jeux de forces* de Michel Garneau, les lectures nocturnes de *Beauté baroque* de Claude Gauvreau par Raymond Legault et Julie Vincent et, plus récemment, *City Life* de Jean-Paul Daoust et Mona Latif-Ghattas) ferme ainsi en silence.

Tout comme le Patriote dont la réouverture (qui nous aura permis de voir les Gens d'en Bas) semble avoir été bien éphémère...

et les temps changent

M. Ferdinand Biondi a quitté en juillet dernier ses fonctions de secrétaire général du Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal. Attaché au Conseil depuis sa fondation, monsieur Biondi avait été auparavant très lié au milieu théâtral, en particulier avec la troupe Barry-Duquesne dont il avait été membre.
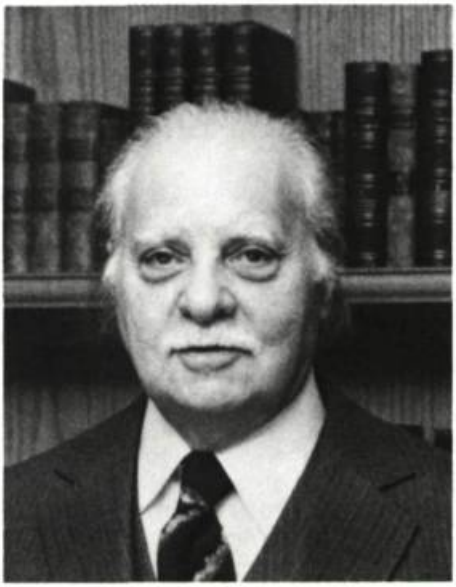
Ferdinand Biondi. Photo: Ville de Montréal.